

# PROGRAMME OU PROJET S'INSCRIVANT DANS LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION DE 2019

<b>Nom légal de l'organisme demandeur</b>	
<b>Adresse postale</b>	
<b>Coordonnées de l'organisme demandeur</b>	<b>Nom :</b>  <b>Téléphone :</b>  <b>Courriel ou télécopieur :</b>
<b>Nom et description du programme ou du projet (Si la demande vise un financement de fonctionnement général, veuillez préciser les postes budgétaires pour lesquels le financement est sollicité.)</b>  <i>Si vous manquez de place, joignez les précisions en annexe.</i>	
<b>Calendrier du programme ou du projet</b>	<b>Date de début :</b>  <b>Date d'achèvement :</b>
<b>Budget du programme ou du projet (Si la demande vise un financement de fonctionnement général, veuillez fournir le budget de fonctionnement proposé de l'organisme demandeur pour l'année civile 2019.)</b>  <i>Si vous manquez de place, joignez les précisions en annexe.</i>	
<b>Montant de la subvention demandé en espèces</b>	_____ \$
<b>Combien de postes équivalents à temps plein au sein de votre organisme est-ce que cette subvention financerait?</b>	
<b>Si vous déjà bénéficié d'un financement de la Ville de Winnipeg par le passé, veuillez indiquer le montant et l'année où il a été obtenu, et, si vous le savez, le service de la Ville qui offre le financement. Dans le cas contraire, écrivez « S.O. ».</b>	

**Veillez soumettre le formulaire de demande de subvention de 2019 dûment rempli au plus tard le 7 septembre 2018 à :**

**Bureau du greffier  
Immeuble Susan-A.-Thompson  
510, rue Main, rez-de-chaussée  
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9**

**Je, soussigné, atteste par les présentes que les informations contenues dans le présent formulaire sont exactes et complètes, et qu'elles ont été approuvées par le Conseil de l'organisme demandeur.**

**Par : \_\_\_\_\_**

**Nom :**

**Titre :**

**Date :**

***Je suis habilité à agir au nom de l'organisme demandeur.***

**À NOTER :**

**À la suite de l'adoption du budget municipal de 2019 par le Conseil, nous communiquerons par écrit avec les organismes dont la demande de financement a été approuvée uniquement. Toute subvention sera conditionnelle à la conclusion d'un accord de subvention fixant les modalités du financement entre l'organisme demandeur et la Ville.**

**Les subventions adoptées par le Conseil municipal en 2018 sont énumérées dans le budget de fonctionnement et d'immobilisations de 2018, volume 2, annexe 2, à [http://www.winnipeg.ca/francais/finance/files/2018PreliminaryBudget\\_Volume2.pdf](http://www.winnipeg.ca/francais/finance/files/2018PreliminaryBudget_Volume2.pdf).**

**Les subventions proposées et accordées pour 2019 seront indiquées dans les documents budgétaires de 2019 sur le site Web de la Ville de Winnipeg à <http://www.winnipeg.ca> à mesure que les informations deviendront disponibles.**